

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat Service d'évaluation des fonctions	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 1.7.1975	Date de révision	Date de mise en application 1.7.1975
1. Dénomination de la fonction Chauffeur-livreur/chauffeuse-livreuse poids lourd		Code fonction 6.10.003	
2. But de la fonction Assurer le chargement et la livraison de fournitures et/ou de mobilier destinés à différents services de l'Etat.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> - la responsabilité du chargement, du déchargement et de la livraison de matériel, de fournitures, de mobilier destinés aux divers services de l'administration, aux établissements scolaires disséminés en ville et en campagne; la manutention de la marchandise; - le retrait, dans les différents services et l'acheminement à l'Economat cantonal du mobilier ou du matériel usagé, pour la réparation ou la destruction; - le contrôle du véhicule, notamment : la batterie, l'huile, les pneus; - le signalement de toutes réparations à effectuer; l'établissement d'un rapport journalier à l'intention du chef d'équipe concernant le travail effectué; - l'accomplissement d'autres tâches requises par les supérieurs hiérarchiques. 			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	C	B	E	E	E	Cl. max. 09
Points	12	4	26	20	25	Total 87